



RECYCLAGE

Conseillers en prévention niveau 3

Votre conseiller en prévention élabore en concertation avec vous une politique de santé et établit un plan global de prévention pour votre organisation. Il doit donc se tenir informé de toutes les obligations légales actuelles en matière de bien-être et de sécurité. C'est pourquoi Mensura organise le recyclage destiné aux conseillers en prévention.

Pourquoi ?

Pour pouvoir mener à bien ses missions, votre conseiller en prévention doit actualiser ses connaissances concernant toutes les nouvelles obligations et techniques légales en matière de bien-être au travail et de gestion dynamique des risques. Il est par conséquent impératif pour lui de suivre régulièrement des recyclages.

Qui ?

Pour les conseillers en prévention qui souhaitent actualiser leurs connaissances et partager leur expertise avec d'autres dans le même domaine de la prévention.

Quoi ?

Le recyclage permet aux participants d'actualiser leurs connaissances en matière de prévention. Vos conseillers en prévention peuvent ainsi optimiser leurs analyses de risques et leurs plans globaux de prévention. De plus, ils ont l'opportunité de partager leurs connaissances et expériences avec des collègues.

Comment ?

- Le recyclage (organisé pour des groupes de 10 à 20 personnes) fait partie de notre offre de formations ouvertes et dure 1 jour.
- Durant la matinée, nous nous penchons sur des thèmes actuels et/ ou la nouvelle législation. L'après-midi, les participants travaillent ensemble sur une série de cas pratiques.

Résultat

A l'issue du recyclage, le conseiller en prévention dispose de toutes les connaissances actuelles en matière de prévention nécessaires pour mener à bien ses missions.